



NOTICE

Remplir le formulaire de signatures

Les personnes disposant du droit de vote et d'éligibilité en Suisse sont habilitées à signer pour l'initiative sur les dédommagements. Quelques points importants doivent toutefois être observés pour que les signatures soient valides.

1. Utilisez **un stylo** et non un crayon pour fournir vos indications.
2. Indiquez le code postal (NPA), la commune politique et le canton.
 - ➔ Il doit s'agir de la commune dans laquelle vous êtes inscrit·e et où vous disposez du droit de vote et d'éligibilité.
 - ➔ Un formulaire peut uniquement comporter les signatures de personnes domiciliées dans la même commune politique.
 - ➔ Veuillez utiliser un nouveau formulaire de signatures si vous ne disposez pas du droit de vote et d'éligibilité dans la même commune.
3. Indiquez vos nom, prénom, date de naissance, rue et numéro à la main et, si possible, en lettres capitales.
 - ➔ Vos indications doivent être parfaitement lisibles pour les collaborateurs de votre commune politique.
 - ➔ **N'oubliez pas de signer!**
4. Vous ne devez pas remplir le champ de contrôle tout à droite. Veuillez également ne pas remplir le tableau à la fin du document. Ces espaces sont réservés aux collaborateurs de la commune politique concernée.
5. Vous ne pouvez donner qu'une seule signature pour l'initiative sur les dédommagements. Votre signature ne sera comptée qu'une seule fois, ceci même si vous signez plusieurs fois.
6. Veuillez nous renvoyer le formulaire de signatures le plus rapidement possible à l'adresse suivante:

**Entschädigungsinitiative
Case postale 6
9215 Schönenberg TG**

Vous pouvez commander d'autres formulaires de signatures via les canaux suivants:

- www.wecollect.ch/fr/projets/initiative-sur-les-dedommagements
- www.dedommagements-oui.ch

L'initiative sur les dédommagements suscite des questions?

Vous trouverez des réponses ici: www.dedommagements-oui.ch

